La Mairie de CEILLAC
vous propose le service
CARTABLE A LA NEIGE



Mairie de Ceillac
Place Philippe Lamour
05600 CEILLAC
04.92.45.15.17.
mairieceillac@orange.fr

Dates d'ouverture

Lundi 3 janvier 2022 au Vendredi 4 février 2022	**Lundi 7 mars 2022 au Vendredi 25 mars 2022**

Différent et distinct de l'Ecole de Ceillac, le service ''Cartable à la Neige'' est un produit touristique proposé par la Commune de Ceillac, pour les enfants de vacanciers scolarisés en classe élémentaire (CP à CM2).

L'encadrement est réparti sur 5 après-midi, de 14h à 17h, entrecoupés d'une récréation, du lundi au vendredi.

Le service ''Cartable à la Neige'' est une véritable aide aux devoirs. L'intervenant accueille, en dehors des vacances scolaires, des enfants de différents niveaux, originaires de toutes régions.

L'intervenant du cartable à la neige assure un suivi scolaire où chaque élève vient avec ses propres livres et devoirs.

Nous vous conseillons de demander à l'instituteur de l'enfant, un programme de travail, portant sur les matières essentielles (français et mathématiques). Ainsi, chacun des enfants suit en priorité le programme indiqué par leur instituteur.

En complément du soutien scolaire, tous les enfants effectuent un travail de découverte du milieu montagnard à l'aide d'un ''Livret de Découverte'' qui leur est remis.

La pédagogie personnalisée du ''Cartable à la Neige'' permet aussi à l'intervenant de concentrer ses efforts au 'déblocage', s'il y a, des points faibles de l'enfant.

Pensez à les signaler dès le 1er jour.

N'oubliez pas également de munir vos enfants de leurs livres de classe ainsi que du petit matériel (crayons, stylos, gomme, cahier de brouillon, etc…).

La salle de classe du ''Cartable à la neige'' est située au centre du village dans le bâtiment de la Mairie. Pour vous y rendre, vous pouvez utiliser le service de navettes (aller –retour), le ramassage se fait de l'arrêt navette le plus proche de votre lieu de résidence à l'arrêt navette 5 avec un trajet de 30 mètres en autonomie jusqu'à la salle de cours.

FORMALITES D'INSCRIPTIONS

L'inscription doit être effectuée auprès de la **Mairie de Ceillac** au minimum 2 semaines avant le début de votre séjour. Le nombre de places est limité, chaque session de 5 demi-journées (du lundi au vendredi) compte 14 enfants maximum. Nous vous conseillons donc de ne pas attendre le dernier moment.



Constitution du dossier :

- **un formulaire d'inscription complété (1 par enfant)**
- **une attestation d'assurance extrascolaire**
- **une autorisation de soins d'urgence complétée et signée**
- **une photo d'identité de l'enfant**
- **un chèque d'arrhes de 20,00 € à l'ordre du Trésor Public (non remboursable)**
- **un chèque du solde de 40,00 € à régler au minimum 2 semaines avant votre arrivée.**

Tout dossier incomplet ne pourra pas être pris en compte pour l'inscription définitive.

Vous pouvez réserver par téléphone au 04 92 45 15 17 ou par mail à mairieceillac@orange.fr
Non confirmée par l'envoi du dossier complet, la réservation est annulée.

Pour plus de renseignements, nous contacter pendant les heures d'ouverture du bureau de la Mairie (du lundi au vendredi de 9 heures à 12 heures).

TARIFS

‘’Inscription Cartable à la neige’’
60,00 € /enfant et par semaine

En option, profitez de tarifs préférentiels :
(Pack complet 193,00 €)

Ecole du Ski Français :

5 cours collectifs de 2 heures (10h – 12h) **99,00 €**

Remontées Mécaniques :

5 x ½ jours de 4h de ski (du lundi au vendredi) (9h30 – 13h30) **68,00 €**

5 x ½ jours de 2h de ski (du lundi au vendredi) (10h – 12h) **34,00 €**

